

**Comment s'inscrire
en Classes Préparatoires
aux Grandes Ecoles (CPGE)
et ailleurs ?**

La procédure APB

Janvier 2014

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. POURQUOI UNE CLASSE PREPARATOIRE ?	4
2.1. QUELLES SONT LES QUALITES DEMANDEES ?	4
3. LES DIFFERENTES GRANDES ECOLES EN FRANCE	4
3.1. LES ECOLES D'INGENIEURS	4
3.2. LES ECOLES DE COMMERCE	5
3.3. LES ECOLES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	5
4. LES GRANDES ECOLES SANS CLASSE PREPA	5
5. LES DIFFERENTES FILIERES DES CPGE	5
5.1. LES CLASSES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES.....	6
5.2. LES CLASSES LITTERAIRES.....	7
5.3. LES CLASSES SCIENTIFIQUES	8
5.4. POUR PLUS D'INFORMATIONS	8
5.5. BOURSES	9
5.6. SCHEMA DES FILIERES DES CLASSES PREPA.....	9
5.7. LES LANGUES EN CLASSES PREPARATOIRES	9
6. COMMENT CHOISIR SA PREPA ?	10
7. LA VIE DANS UNE CPGE	11
8. L'INSCRIPTION EN C.P.G.E. / LA PROCEDURE APB	12
8.1. ETAPE 1 : JE SELECTIONNE MES VŒUX (DU 20 JANVIER AU 20 MARS 2014)	12
8.2. ÉTAPE 2: JE CLASSE MES VŒUX (AVANT LE 10 JUIN 2014 23H59).....	13
8.2.1 <i>Comment classer les prépas ? :</i>	13
8.2.2 <i>Comment les Prépas classent-elles les élèves ?</i>	14
8.2.3 <i>Comment vérifier que les dossiers sont bien arrivés ?</i>	14
8.3. ÉTAPE 3 : JE CHOISIS MON VŒU DEFINITIF	14
8.4. ETAPE 4 : JE DEPOSE MON DOSSIER ADMINISTRATIF DEBUT JUILLET	15
8.5. STATISTIQUES SUR LA PROCEDURE D'ADMISSION EN CPGE, SESSION 2012	15
9. INSCRIPTION A L'UNIVERSITE.....	17
INSCRIPTION DANS DES UNIVERSITES SELECTIVES (DAUPHINE, DOUBLE CURSUS ...)	17
10 . INSCRIPTION EN MEDECINE.....	17
11 . INSCRIPTION EN ARCHITECTURE	17
12 . INSCRIPTION A SCIENCES-PO	17

1. INTRODUCTION

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) préparent les élèves aux concours d'entrée dans les grandes écoles économiques et littéraires et les écoles d'ingénieurs. Elles sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent. La scolarité dure entre deux et trois ans.

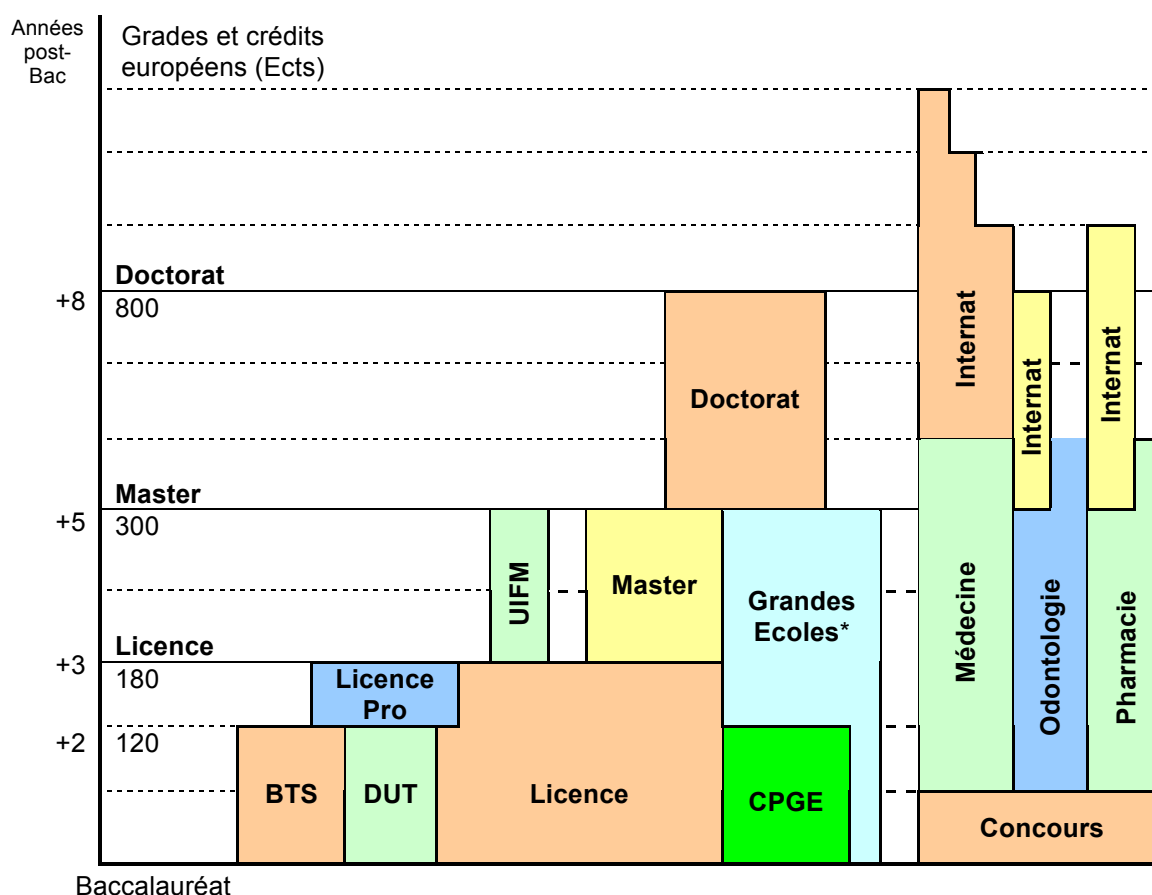
Ces classes, situées dans des lycées, dispensent des formations d'un niveau correspondant au premier cycle de l'enseignement supérieur. Les élèves y acquièrent une solide culture générale.

Par la qualité du corps enseignant qui y est affecté, l'encadrement assuré et les conditions de travail offertes, ces classes préparatoires permettent aux étudiants prêts à fournir un effort sérieux de se préparer efficacement à l'intégration dans une grande école.

Plus de 80 000 élèves s'inscrivent en classes préparatoires..

85% des élèves entrant en CPGE ont eu une mention au bac, et 40% ont eu un bac S « spécialité maths ».

LES CLASSES PRÉPAS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Les classes préparatoires constituent une voie d'excellence. C'est un lieu d'études privilégié.

Elles participent à la formation des ingénieurs, cadres, gestionnaires, administrateurs, professeurs et chercheurs. Les grandes écoles ne sont pas réservées à une élite mais aux bons élèves, issus de tous les milieux, désireux de travailler.

2. POURQUOI UNE CLASSE PREPARATOIRE ?

La finalité des classes préparatoires est, bien entendu, d'intégrer une grande école. Le diplôme d'une grande école facilite en effet le premier emploi et les chances ultérieures de réussite.

Si la sélection est rude au moment du concours, tout élève trouve sa place à l'issue des classes prépa. Des centaines de places restent non pourvues dans les écoles de commerce et d'ingénieur.

Certes, l'Ecole Polytechnique, avec ses 400 places, n'est pas ouverte à tous, mais d'autres portes s'ouvrent avec les 30 000 places offertes sur l'ensemble des écoles d'ingénieurs françaises.

2.1. Quelles sont les qualités demandées ?

Raisonnement hypothético-déductif, contrôle et dépassement de soi, désir d'apprendre, esprit combatif, rapidité d'exécution et de récupération, recherche d'efficacité et d'accomplissement, esprit d'équipe, perception du temps, concentration, aptitude à l'abstraction, rapidité d'assimilation, mémorisation, curiosité, résistance physique et psychologique, capacités rhétoriques, dialectiques et conceptuelles, et enfin connaissance de ses points forts et faibles.

3. LES DIFFÉRENTES GRANDES ÉCOLES EN FRANCE

Les écoles sont variées et leur recrutement également. Il ne faut donc pas hésiter à prendre contact et à visiter les sites Internet des écoles, à rencontrer des professionnels. De cela peut dépendre le bon choix de sa CPGE. Certaines ont des spécialités ou des options spécifiques.

Enfin, il faut souligner que l'inscription à chaque concours est généralement payante (sauf pour les ENS), avec des montants parfois importants notamment au concours des écoles de commerce. Il peut en être de même de la scolarité après les concours.

Pour en savoir plus consultez le site de la Conférence des Grandes Ecoles : www.cge.asso.fr , ENS Ulm (www.ens.fr) et ENS Cachan (www.ens-cachan.fr)

On peut distinguer trois grands types de grandes écoles :

3.1. Les Ecoles d'Ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs constituent un réseau qui quadrille l'ensemble du pays : elles présentent une large gamme de possibilités d'admission dans toutes les filières scientifiques MP – PC – PSI – PT – TSI – TPC – BCPST - TB (voir ci-dessous). Les écoles par leur diversité, par la nature des études et des carrières offrent un large choix à des candidats ayant travaillé régulièrement en classe préparatoire, ainsi que de bonnes chances de réussite.

Le Ministère élabore un calendrier de concours permettant aux candidats de diversifier leurs choix, de compenser la fatigue lors des épreuves écrites en s'inscrivant à des concours communs (ex. Centrale-Supélec, Mines-Ponts, Concours communs polytechniques, Cachan-Polytechnique, et Polytechnique-ENS...) ou à des banques d'épreuves (ex. PT qui, à elle seule, réserve 1850 places réparties sur une palette de 60 écoles).

Un tel dispositif est particulièrement favorable aux candidats et, si 2000 places restent vacantes, c'est essentiellement parce que des élèves admis dans une école préfèrent redoubler pour tenter d'obtenir exactement l'école de leur choix.

3.2. Les Ecoles de Commerce

34 Grandes Ecoles de commerce accueillent une majorité de candidats de classes préparatoires. Les voies d'accès sont multiples : options économique, scientifique, technologique, et littéraire pour des élèves de Khâgne ou encore pour des élèves préparant le concours de l'ENS de Cachan (D1 et D2). Les carrières sont largement ouvertes, des fonctions commerciales et financières à celles d'enseignants-chercheurs.

3.3. Les Ecoles Lettres et Sciences Humaines

La voie littéraire et les sciences humaines et sociales préparent aux concours des Ecoles Normales Supérieures (ENS) mais aussi à l'école des Chartes, aux écoles d'art et à Saint-Cyr. Ce sont des voies exigeantes mais passionnantes ouvrant sur des carrières littéraires, artistiques, linguistiques, historiques ou géographiques et sur le secteur dynamique des sciences sociales. Sur l'ensemble des écoles (dont 3 ENS) les possibilités d'admission, bien que plus limitées que dans les filières scientifiques, sont pour autant réelles, surtout depuis que les écoles de commerce ont ouvert des concours pour les khâgneux, et que cette première ouverture a été un franc succès.

Depuis la rentrée 2008, l'hypokhâgne est indifférenciée, et permet l'accès en 2^e année aussi bien à des khâgnes "Ulm" que "LSH-Lyon".

Depuis le concours 2011, la création de la Banque Commune d'épreuves littéraires (BEL), avec programme commun, a permis de « mutualiser » les écrits des ENS, de nombreuses écoles de commerce et des Sciences-Po province, et cela a permis un taux d'intégration très supérieur des élèves littéraires dans les grandes écoles.

Néanmoins 41% des élèves de 1^e année littéraire en France ne continuent pas en 2^e année et se réorientent majoritairement sur l'Université.

4. LES GRANDES ÉCOLES SANS CLASSE PRÉPA

Pour ceux qui ne souhaitent pas faire 2 ans de prépa, il faut penser aux écoles avec prépas intégrées qui recrutent sur concours, dossier et entretien l'année du bac, et forment des étudiants sur 5 ans avec un excellent taux de réussite (70 à 90%), et un très fort taux d'embauche à la sortie, grâce à des stages, souvent à l'étranger. Ce n'est pas une solution de rechange pour « mauvais élèves ». La sélection à l'entrée y est sérieuse et la formation de qualité.

Pour les **écoles de commerce**, aller sur le site www.concours-sesame.net pour s'inscrire entre le 2 janvier et le 30 mars 2014. Les écrits sont les 23 et 24 avril 2014, et les oraux entre fin mai et fin juin. D'autres écoles sont regroupées sous le signe ACCÈS (16 et 17 avril 2014), PASS et TEAM.

Attention : il faut qu'elles soient visées par le Ministère (le plus prestigieux), ou homologuées ou au moins reconnues.

Pour les **écoles d'ingénieurs**, voir le site www.studyrama.com pour se renseigner sur les écoles, mais les inscriptions se font sur le même site que les prépas : www.admission-postbac.fr

Ces études sont moins généralistes qu'en prépa, plus « pratiques ».

5. LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DES CPGE

Les CPGE sont réparties en trois filières, chaque filière regroupant différentes voies :

- Les classes économiques et commerciales,
- Les classes littéraires,
- Les classes scientifiques.

5.1. Les classes économiques et commerciales

Elles préparent aux concours des écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures, avec 5 voies :

ECO : option économique (interdite aux bacheliers de la série S)

SCI : option scientifique

TC : option technologique (interdite aux bacheliers des séries S, ES et L)

ENS Cachan D1 - Economie-droit –

ENS Cachan D2 - Economie-gestion

CPGE économiques et commerciales : Les différentes voies		
Bac admis	1ère année et 2^e année	Concours et écoles
S toutes spécialités ES éventuellement spécialité mathématiques	Option scientifique	Grandes écoles de commerce (option scientifique) ENS Cachan section D2 (économie méthodes quantitatives de gestion) option scientifique
ES toutes spécialités L éventuellement spécialité mathématiques	Option économique	Grandes écoles de commerce (option économique) Ecole militaire de Saint-Cyr ENS Cachan section D2 (économie méthodes quantitatives de gestion) option économique
STT	Option technologique	Grandes écoles de commerce (option technologique) ENS Cachan section D2 (économie méthodes quantitatives de gestion) option technologique
ES, S, L	Économie et gestion Option D1 Option D2	ENS Cachan sections D1 (économie droit et gestion) et D2 (économie méthodes quantitatives de gestion) option économique et de gestion Instituts d'études politiques Ecoles nationales de la statistique

5.2. Les classes littéraires

Elles préparent aux concours des écoles normales supérieures, de l'école nationale des chartes, des écoles supérieures de commerce et de gestion et des instituts d'études politiques, avec 4 voies :

B/L : Lettres et sciences sociales (accessible aux bacheliers de la série S)

A/L : lettres (accessible aux bacheliers de la série L, ES, S)

Chartes

St Cyr lettres

CPGE Littéraires : Les différentes voies		
Bac admis	1^{ère} année	2^{ème} année
L S, ES avec un très bon niveau littéraire	ENS Ulm	ENS Ulm ENS Lettre et Sciences Sociales Chartres (Concours B sans Latin) Ecoles de commerce (Lettres et Sciences Humaines) (1) Instituts d'études politiques
	Lettres	ENS Lettres et Sciences Sociales ENS Lettre et Sciences Sociales ENS Ulm "Lettres" ENS Cachan, section "Langues étrangères" (2) (anglais) Ecoles de commerce (Lettres et Sciences Humaines)(1) Instituts d'études politiques
S (ES, L) Avec un très bon niveau en Lettres et en Maths	Classes préparatoires Lettres et Sciences Sociales	ENS (Ulm-Paris) ENS Lettres et Sciences humaines (Lyon) ENS Cachan section Sciences Sociales Ecoles de commerce (Lettres et Sciences Humaines ou économie) Instituts d'études politiques Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE)
L (E, S) Avec un excellent niveau en Latin	Classes préparatoires Chartres	Ecole Nationale des Chartres (Concours A avec Latin)
L, E, S (Lettres)	Classe préparatoire: St-Cyr Lettres	Ecole spéciale militaire de St-Cyr "Lettres"
Bac STI, section arts appliqués Bacheliers L, ES, S passés par une classe de remise à niveau en Arts.	Classe préparatoire artistique ENS Cachan	ENS Cachan, section "Arts et création industrielle"

1. L'anglais (LV1 ou LV2) est obligatoire au concours d'entrée des écoles de commerce

2. Le concours de l'ENS Cachan section "Langues étrangères" est accessible aux élèves de prépa. Lettres 2^{ème} années Fontenay Saint-Cloud qui ont choisi l'option "Anglais" au concours.

5.3. Les classes scientifiques

Elles préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des écoles normales supérieures et des écoles nationales vétérinaires, avec 9 voies au total :

BCPST-VETO :	Biologie Chimie Physique et Sciences de la Terre – véto
ENS Cachan C	Arts et création industrielle
MPSI :	Mathématiques Physique Sciences de l'Ingénieur
PCSI :	Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur
PCSI-SI :	classes de PCSI réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle comme matière obligatoire
PTSI :	Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur

CPGE Scientifiques : Les différentes voies			
Bac admis	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Concours et écoles accessibles
S	MPSI	MP	Banque d'épreuve des concours des ENS (MP-PC)
		PSI	Polytechnique (MP-PC-PSI) et ESPCI (PC-PSI)
	PCSI	PC	Concours commun Mines-Pont (MP-PC-PSI) Banque d'épreuves Centrale-Supélec (MP-PC-PSI)
		PSI	Banque d'épreuves des concours communs polytechniques (MP-PC-PSI)
	PTSI	PSI	Banque d'épreuves E3 (MP-PC-PSI)
		PT	Banque d'épreuves PT (La plupart des écoles d'ingénieurs)
	BCPST	BCPST	Concours "Agro-Ensa-Enita-Véto" Concours G2E Ecoles de Chimie Banque d'épreuves des ENS (Ulm, Lyon, Cachan)
STI spécialités industrielles	TSI	TSI	Banque d'épreuves Centrale/Supélec/Mines-Ponts Banque d'épreuves des concours communs polytechniques

5.4. Pour plus d'informations

- Ministère de l'Education Nationale : www.education.gouv.fr rubrique « enseignement supérieur et recherche », puis « formations et diplômes ou annexe à la fin.
- Académie de Paris : www.ac-paris.fr
- CPGE : www.prepas.org

Les élèves qui au terme de cette formation n'intègrent pas une grande école peuvent poursuivre leurs études à l'université. Des conventions établies entre chaque lycée et une université leur permettent de valoriser leurs acquis pour obtenir leur diplôme de 1er cycle.

Voir la rubrique « 9. L'inscription à l'université ».

5.5. Bourses

Lés étudiants peuvent demander des bourses de l'enseignement supérieur et des bourses de mérite (1800 €/an). Les dossiers sont à retirer entre le 15 janvier et le 30 avril 2014, date impérative, même si on n'a pas encore tous les éléments d'appréciation. Renseignements sur www.cnous.fr

5.6. Schéma des filières des classes prépa

Durée	Scientifique					Agro	Commercial
1 an	MPSI Option.			PCSI Option		BCPST / VETO 1	EC 1
	Info	SI 2/4h	► SI 4h ◀	SI	PC		
▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
1 à 2 ans	MP / MP*		PSI / PSI*	PC / PC*		BCPST / VETO 2	EC 2
▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
3 ans et plus	Grandes Ecoles Scientifiques Ecoles Normales Supérieures (ENS Ulm - Lyon - Cachan) Polytechnique Mines et Ecoles du Concours Mines-Ponts Centrale et Ecoles du Concours Centrale-Supélec Ecoles du Concours Commun Polytechnique Ecoles Militaires					Ecoles agronomiques et Ecoles vétérinaires Ecoles Normales Supérieures (ENS Ulm - Lyon - Cachan) Institut National Agronomique de Paris - Grignon Ecoles Nationales Supérieures d'Agronomie ENS de Géologie	Ecoles du Haut Enseignement Commercial HEC – ESSEC ESCP/EAP – EMLyon Ecoles Supérieures de Commerce

M : Mathématiques	C : Chimie	SI : Sciences de l'ingénieur	EC : Classes commerciales
P : Physique	B : Biologie	ST : Sciences de la terre	

5.7. Les langues en classes préparatoires

- en **classes prépas commerciales**, les 2 langues ont la même importance, et les élèves LV1 et LV2 sont mélangés. Mais les coefficients au concours ne sont pas les mêmes, donc il faut mettre en LV1 la langue où on est le plus fort ou celle qui peut rapporter le plus de points (langue rare).
- En **classes prépas scientifiques**, seule la 1^o langue est étudiée en classe, avec peu d'heures. La LV2 au concours est parfois optionnelle, l'élève peut parfois choisir une langue ancienne (choix "payant"), et parfois inexistante (à Ulm, elle vient d'être supprimée...)
La LV2 est souvent proposée dans un autre établissement, le mercredi après-midi...
- En **classes prépas littéraires**, il faut choisir une langue vivante et une langue ancienne, et au choix une 2^o langue vivante ou une 2^o langue ancienne (ou les 2 si on veut).

6. COMMENT CHOISIR SA PRÉPA ?

Après avoir choisi sa filière (économique, littéraire, scientifique) l'élève est maintenant confronté au choix d'une voie. Ce choix sera souvent imposé par sa formation et ses propres compétences. Mais il peut aussi l'être par le choix futur d'une école. Il est donc important de s'informer auprès des 4 ou 5 écoles dont les études et les carrières répondent à son projet professionnel pour mieux s'assurer de la part respective d'études théoriques et appliquées, de l'importance des stages en entreprise et à l'étranger, des débouchés possibles. C'est ainsi que l'on prépare son parcours d'étudiant, et plus tard d'actif.

Ce choix étant fait, il est alors fondamental de trouver la prépa du lycée qui correspond le mieux à son propre niveau afin de ne pas être irrémédiablement découragé dans une classe « trop forte » ou, a contrario, de se faire des illusions en étant « tête de classe » dans un lycée aux résultats modestes, illusions qui s'avéreront dramatiques le jour du concours.

La grande difficulté est donc de faire le bon choix. En effet, si l'élève a conscience de son niveau en terminale au sein de sa classe, voire de son établissement, il n'en est pas de même au niveau national, niveau auquel se déroulent les concours.

Pour tenter de cerner ce problème, il convient de consulter :

- Les divers palmarès des classes terminales des lycées publiés régulièrement dans la presse (le Point, l'Express, Challenge, l'Etudiant) ou sur Internet pour déterminer au mieux le niveau de sa terminale.
- D'agir de même pour les classes préparatoires en visitant les sites Internet des lycées et en assistant aux journées portes ouvertes qui ont généralement lieu en janvier/février.

Les dates des Journées Portes Ouvertes sont sur notre site.

Vous trouverez tous ces palmarès, avec les nombres d'inscrits, admissibles et reçus (avec à chaque fois les pourcentages de filles !) par sections et par lycée (sur toute la France) sur :

www.scei-concours.org

Les littéraires doivent bien regarder les options de 2^e année, sinon, ils devront changer d'établissement au bout d'1 an...

Les scientifiques doivent vérifier la présence de classes étoilées ou pas.

Une classe * (uniquement pour les scientifiques) regroupe les meilleurs élèves, et prépare plus spécifiquement aux écoles les plus difficiles.

Les PSI doivent vérifier les équipements techniques, car ils sont parfois partagés entre "bassins de labo", et cela peut occasionner des transports supplémentaires.

Les élèves de classe terminale auront également intérêt à profiter des conseils de leur proviseur, de leurs professeurs ou de leur conseiller d'orientation.

Il faudra également tenir compte dans le choix de sa prépa de l'éloignement de son domicile, de la possibilité d'internat ou de tout autre moyen d'hébergement. On considère généralement que 45 mn de transport matin et soir est un maximum à ne pas dépasser.

Enfin, soulignons que les jeunes filles optent principalement pour les classes économiques et commerciales (55%), littéraires (76%), et BCPST (70%) alors qu'elles choisissent moins volontiers les filières scientifiques (30%) qui offrent le maximum de débouchés. Or, aujourd'hui, les carrières d'ingénieurs sont tout autant ouvertes aux femmes.

7. La vie dans une CPGE

D'une manière générale, les CPGE ont un fonctionnement relativement proche des classes de second cycle. Il existe cependant plusieurs différences :

- les parents ne sont pas représentés au conseil de classe
- des classements sont établis, et utilisés pour le passage en 2^e année
- il n'existe pas de professeur principal, mais souvent un professeur coordinateur
- les conseils de classe sont semestriels pour tous.

Ce sont, en première année, des élèves souvent très jeunes qui ont fait jusqu'alors généralement un parcours scolaire sans faute, et qui vont devoir trouver leur place dans un nouvel univers : c'est à la fois une leçon d'humilité et un défi qu'il va falloir relever.

L'entrée dans une classe prépa se traduit par de profondes mutations avec :

- Un changement de rythme de travail. Alors qu'en classe de terminale, l'emploi du temps est d'environ 30 heures, il faut compter de l'ordre de 35 heures en classe prépa, (25h en littéraire) avec un travail personnel à la maison sensiblement équivalent. A ceci s'ajoutent les heures de "khôlle" (interrogation orale faite par un enseignant extérieur à la classe).
- L'acquisition d'un savoir de haut niveau et de méthodes de travail efficaces. Une forte pression sur la quantité de travail à effectuer pour réaliser le programme (et même plus) dans le temps imparti (rappelons que compte tenu des concours, la deuxième année s'arrête en avril).

Ces éléments se traduisent dans la majorité des cas par un écrasement des notes entre la terminale et la première année de prépa.

Il peut s'ensuivre une période de découragement et ce d'autant qu'il faut pendant deux à trois ans savoir renoncer aux loisirs et aux sollicitations diverses. L'entrée en prépa, c'est faire un choix de vie où le travail régulier, intensif, persévérant, portera ses fruits, comme en témoignent les résultats de l'ensemble de ces classes. **La prépa, ce n'est pas une course de vitesse, c'est une course de fond**, il faut rester concentré sur l'objectif final, et ne pas se laisser décourager par les inévitables "mauvaises" notes : les notes sont basses, mais les élèves ne sont pas "mauvais", ils sont excellents !

Ceci impose également un cadre de vie le plus adéquat possible à la personnalité de chacun. Ainsi, certains ne supporteront-ils plus l'internat alors qu'ils s'en accommodaient fort bien auparavant.

A cet égard, outre l'internat proposé par de nombreux lycées, d'autres solutions existent pour ceux dont le domicile est très éloigné. Les logements en ville, les résidences universitaires, les foyers jeunes, la cité universitaire internationale à Paris...Pour en savoir plus : www.crous-paris.fr et www.foyer-lyceennes.scola.ac-paris.fr Voir foyers sur notre site.

Nous vous rappelons que le bizutage est interdit depuis 1998, et sévèrement sanctionné par la loi.

Si vous avez besoin d'un **soutien psychologique** lié aux difficultés scolaires spécifiques des élèves de CPGE, vous pouvez contacter le

RELAIS ÉTUDIANTS LYCÉENS, 60, rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Vous pourrez avoir un rendez-vous gratuit avec une équipe de médecins, psychologues et enseignants. Cette équipe est vraiment à recommander, mais les RV doivent être pris par les élèves eux-mêmes...

8. L'INSCRIPTION EN C.P.G.E. / LA PROCEDURE APB

un seul site : www.admission-postbac.org

L'inscription définitive en classe préparatoire est subordonnée à l'obtention du baccalauréat, et conditionnée par les résultats scolaires et l'examen de la scolarité en classes de première et terminale.

Une nouvelle procédure d'inscription par Internet en classe préparatoire aux grandes écoles a été mise en place pour la première fois en 2003. Le recrutement est national. Les candidats à l'admission en CPGE, quel que soit leur lycée d'origine en France, ou s'ils sont inscrits dans un lycée français à l'étranger, participent à une procédure de candidature unique à laquelle ils doivent désormais **s'inscrire par Internet**.

La procédure d'inscription APB se déroule en 4 étapes:

1. du 20 janvier au 20 mars : je sélectionne mes vœux
2. du 21 mars au 10 juin : je classe mes vœux
3. du 23 juin au 19 juillet : je choisis mon vœu définitif
4. début juillet : je dépose mon dossier administratif

8.1. Etape 1 : Je sélectionne mes vœux (du 20 janvier au 20 mars 2014)

sur www.admission-postbac.org

IL EST IMPÉRATIF D'UTILISER UNE ADRESSE MAIL STABLE (ET SOBRE !) POUR LES 7 MOIS QUI SUIVENT L'INSCRIPTION

- a) **saisir son identité** (avec son n° INE sur relevé de notes du bac)
- b) **saisir la liste des établissements** et des différentes voies auxquelles on est candidat (Le candidat peut mettre 12 vœux avec un maximum de 6 vœux de lycée par voie). Par exemple 6 vœux MPSI et 6 vœux PCSI ou 6 vœux MPSI et 6 vœux ECS. Attention, avec un bac S, pour la prépa HEC, on ne peut présenter que ECS, pas ECE.

Mettre toujours les filières sélectives en tête, avant les universités.

Pour chaque vœu, il sera demandé le type d'hébergement demandé (internat ou pas).

Il n'y a aucune différence entre les établissements publics, et les privés sous contrat.

Conseils pour choisir ses lycées :

Ne pas hésiter à mettre des lycées prestigieux "dont on rêve", mais élargir à des lycées moins sélectifs en prenant la précaution de prévoir une liste assez large d'établissements dans lesquels on souhaiterait être admis.

Demander l'avis du professeur principal ou des professeurs concernés par vos goûts (ex : philo pour un élève de S qui veut aller en Hypokhâgne)

Suivre les recommandations qui seront données au Conseil de Classe du 2° trimestre.

- c) **Valider chaque vœu**, puis imprimer sa liste de vœux.

ATTENTION : dès que vous avez coché la case **Valider** sur le site, le vœu ne peut plus être supprimé, et une fois que la liste est imprimée, vous ne pourrez ni rajouter, ni supprimer un vœu. Vous pourrez seulement

modifier l'ordre dans la liste. Il convient donc d'imprimer le plus tard possible, mais sans attendre le dernier jour, car le serveur peut être saturé.

d) déposer ses dossiers de candidature (un dossier par vœu) auprès de chaque établissement pour **le 2 Avril au plus tard** (éviter la Poste, il faut mieux se déplacer).

Chaque dossier (à mettre dans une pochette transparente ouverte sur 2 côtés) comprend :

- les photocopies des 3 bulletins de 1^o et des 2 premiers trimestres de terminale
- la photocopie des résultats aux épreuves anticipées du Bac (français...)
- la fiche du vœu demandé imprimée (mais pas la liste, que le candidat reste seul à connaître)
- la photocopie de la J.D.C. (Journée Défense et Citoyenneté, ex J.A.D.)
- la fiche de renseignement pour l'internat si demandé, avec les pièces justificatives
- éventuellement une lettre de motivation, en particulier si l'élève a un an de retard (scolarisation à l'étranger, hospitalisation...).

L'établissement y joindra les appréciations des enseignants (qui situent l'élève par rapport aux autres élèves, et la classe par rapport aux autres classes), et l'appréciation personnelle du chef d'établissement (que le candidat ne connaît pas).

ATTENTION INTERNAT :

Ceux qui font des demandes d'internat peuvent doubler leurs vœux, c'est-à-dire remplir 24 vœux (Le même lycée pouvant être classé en vœu 1 avec internat et en vœu 12 sans internat).

La liste des internats est sur www.internat.education.gouv.fr

Il faut ensuite déposer soi-même ses dossiers dans tous les internats demandés.

Les places à l'internat sont attribuées selon 3 critères : sociaux, géographiques et mérite.

8.2. Étape 2: je classe mes vœux (avant le 10 juin 2014 23h59)

La réalisation précise de cette liste est essentielle dans le cadre de la procédure afin d'obtenir le lycée correspondant le mieux à ses propres critères ; il est conseillé d'attendre le mois de mai pour faire ce classement, en fonction de ses résultats et de ses espérances, **une fois que vous aurez validé et imprimé votre liste, vous ne pourrez plus rajouter ou supprimer un vœu**, vous pourrez seulement modifier l'ordre dans la liste. N'attendez cependant pas la dernière minute, car le serveur risque d'être saturé.

8.2.1 Comment classer les prépas ? :

Il faut absolument les classer par ordre décroissant, car l'ordinateur va traiter votre liste en commençant par le dernier vœu, et remonter jusqu'au meilleur lycée qui aura retenu votre dossier.

Ce dispositif d'affectation en classe préparatoire est très favorable aux candidats puisqu'il élimine les aléas des "chances d'admission" dans tel ou tel établissement : chaque candidat obtiendra la classe et l'établissement qu'il aura le mieux placés sur sa liste de vœux, en fonction, bien entendu, de la qualité de son dossier. Les dossiers sont examinés simultanément dans tous les établissements demandés, avant même que le candidat ne classe ses vœux.

Le fait de ne pas être admis dans les deux ou trois premiers établissements souhaités, par exemple, ne sera en rien pénalisant pour être admis dans l'un des suivants **puisque les établissements ne connaissent pas l'ordre des vœux du candidat, et que le classement des candidats par les établissements n'est connu que d'eux seuls.**

ATTENTION : si l'élève choisit finalement une filière sélective (médecine, Assas, bi-cursus), ce vœu doit apparaître en choix n°1 DEVANT les vœux prépas, pour bénéficier de la bonification nécessaire.

8.2.2 Comment les Prépas classent-elles les élèves ?

Il est très difficile de répondre à cette question. Chaque lycée, chaque équipe de prépa a ses critères propres : lycée d'origine (bonus pour élèves venant de LLG et H IV), âge du candidat (malus si un an de retard), régularité des résultats plutôt qu'excellence dans une seule matière, absence totale de remarque sur les bulletins concernant les bavardages, la discipline, les retards, positionnement dans la classe... les commissions examinent des centaines de dossiers en 3 jours...

8.2.3 Comment vérifier que les dossiers sont bien arrivés ?

Vérifiez régulièrement vos courriels en mars-avril : si un dossier est incomplet, vous recevrez un message vous demandant les pièces manquantes. Renvoyez-les rapidement.

Reconnectez-vous du 6 au 9 mai 2014 pour consulter la réception de chaque dossier par les établissements demandés. Si vous voyez à l'écran **dossier non parvenu**, mettez vous immédiatement en contact avec l'établissement.

8.3. Étape 3 : Je choisis mon vœu définitif

Du 23 juin 14h au 27 juin 14h, du 4 juillet 14h au 8 juillet 14h, et du 14 juillet 14h au 19 juillet 14h ou par téléphone au 0892 692 692.

Un des établissements de la liste de vœux accepte la demande d'inscription (chaque mardi). Les vœux moins bien placés dans la liste sont alors automatiquement éliminés, **d'où l'importance cruciale de bien établir l'ordre des vœux.**

Quatre réponses sont alors possibles (uniquement sur internet) :

- 1) **oui définitif** : acceptation définitive de cette proposition (tous les autres vœux sont alors supprimés de la procédure, y compris les mieux placés). Il faut alors suivre les instructions données par l'établissement.
- 2) **oui, mais** : acceptation de cette proposition mais maintien tout de même des vœux mieux placés sur la liste. Il faut donc se reconnecter au tour suivant.
- 3) **non, mais** : renoncement à la proposition qui est faite mais maintien tout de même des vœux mieux placés sur la liste. **A éviter absolument**, car si rien de mieux n'est proposé, vous vous retrouvez sans rien...
- 4) **démission** : renoncement définitif à la proposition et donc et à toute candidature en classe préparatoire. Concerne les élèves qui ont fait entre temps le choix de l'université.

ATTENTION : le candidat ne dispose que de 120 heures pour répondre, ET IL DOIT OBLIGATOIREMENT RÉPONDRE avant le 19 juillet 14h.

ATTENTION : Si vous avez coché **oui, mais**, il faut **impérativement** vous reconnecter au tour suivant ou celui d'après pour **cocher un oui définitif**, sinon, **votre place est perdue.**

Si aucun vœu de votre liste ne vous est proposé, ne paniquez pas, attendez le tour suivant, mais prévenez l'établissement.

Si vous n'avez eu aucune proposition, il faut vous reconnecter à partir du 5 juillet à 14h pour la **"procédure complémentaire"** pour "profiter" des désistements éventuels. Vous pourrez faire 12 choix, mais seulement là

où il reste des places, et là où vous n'avez pas déjà été refusé la 1^o fois. Vous serez averti par mail de toutes les réponses positives, et vous aurez une semaine pour répondre, mais lors de cette procédure complémentaire vous ne pourrez répondre que par **oui** ou **non** (réponse 1 ou 4). Cette procédure sera ouverte jusqu'au 15 septembre 2014.

8.4. Etape 4 : Je dépose mon dossier administratif début juillet

Cette inscription est obligatoire et les formalités sont propres à chaque établissement : il faut aller chercher ce dossier ou le télécharger, et y joindre **l'original de la collante du BAC**, (qui vous sera rendu en septembre 2014).

Attention : Ne partez pas en vacances sans avoir déposé ce dossier d'inscription-papier dans le lycée choisi.
L'élève n'a pas besoin d'être présent physiquement, cette inscription peut être faite par un tiers.

8.5. Statistiques sur la procédure d'admission en CPGE, Session 2012

Pour la session 2012, le site Internet a enregistré l'inscription de **82 000** candidats (70 000 en 2000) toutes filières confondues, sachant qu'une CPGE est accordée à 15% des élèves français titulaires d'un bac général.

72% viennent de S, 13,5% de ES et 9,5% de L.

40% sont des filles.

Sur ces candidats, 54% ont eu une proposition d'admission en CPGE :

45% ont eu leur vœu 1,

18% leur vœu 2

11% leur vœu 3

7% leur vœu 4 et

7% leur vœu 6 et au-delà.

86% valident leur vœu obtenu lors du 1^o tour, sans essayer le 2^o tour avec le **oui mais**.

6789 candidats ont eu une proposition dans le cadre de la procédure complémentaire, et 5102 l'ont acceptée.

Pour les Prépas intégrées 7 974 candidats se sont inscrits et 70% ont eu leur 1^o vœu (et 15% le 2^o). (Chiffres de 2005).

8.6. Comment classer ses vœux : exemple pratique :

- de mars à fin mai : le candidat doit classer ses vœux, et DÉCIDER de sa filière ou de son université (université sélective comme Assas ou médecine).

- Il faut **éviter le « choix lycée »** qui revient à ne demander que les meilleurs lycées dans des filières différentes : ce cas revient à laisser le hasard (de l'offre et de la demande) décider de son choix d'études.

- Il faut **privilégier le « choix filière »**, et si l'on a rentré 12 vœux (par exemple 4 MPSI, 4 PCSI et 4 ECS), car on voulait se laisser encore 2 ou 3 mois de réflexion, le moment est venu fin mai de décider d'une filière, et de mettre tous les vœux de cette filière en tête.

L'ORDINATEUR REMONTERA DANS VOTRE LISTE JUSQU'AU « OUI » LE MIEUX PLACÉ.

TOUS LES VŒUX EN-DESSOUS TOMBENT (QUE CE SOIENT DES VŒUX ACCEPTÉS OU REFUSÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS).

Exemple de liste établie en mars :

Vœu 1 : MPSI Lycée A+ (son chouchou)

Vœu 2 : PCSI Lycée A+

Vœu 3 : ECS lycée A+

Vœu 4 : MPSI lycée B

Vœu 5 : PCSI lycée B

Vœu 6 : ECS lycée B

Vœu 7 : MPSI lycée C

Vœu 8 : PCSI lycée C

Vœu 9 : ECS lycée C

Vœu 10 : MPSI lycée D

Vœu 11 : HK BL lycée D

Vœu 12 : HK BL lycée E

Vœu 13 : Université sélective. Vœu 14 et suivants : Universités non sélectives

Si on décide finalement de rentrer dans une université sélective ou en médecine, le mettre en vœu n° 1 : c'est impératif !!

Si on décide de faire finalement une MPSI : il faut reclasser sa liste ainsi, et le résultat pourrait être :

V1 : MPSI lycée A+ NON

V2 : MPSI lycée B OUI

V3 : MPSI lycée C OUI

V4 : MPSI lycée D OUI

V5 : PCSI lycée A+ NON

V6 : PCSI lycée B OUI

V7 : PCSI lycée C OUI

V8 : ECS lycée A+ NON

V9 : ECS lycée B OUI

V10 : ECS lycée C OUI

V11 : HK BL lycée D NON

V12 : HK BL lycée E OUI V13 : Université sélective ou médecine : OUI

L'ordinateur vous attribuera votre vœu n° 2 : tous les autres seront perdus.

Vous pouvez répondre « oui mais » pour essayer d'avoir votre vœu n° 1 au prochain tour, mais les chances sont statistiquement très faibles.

9. INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

Il faut absolument **s'inscrire parallèlement à l'Université**, afin de valider les années de prépa, et réintégrer la fac directement en 3^e ou 4^e année par équivalence. Elle permet de ne pas perdre 1 an lorsque l'on quitte une prépa au cours ou à la fin de la 1^{re} ou 2^e année.

- Si on a demandé une prépa, l'inscription à l'université se fera en octobre par l'intermédiaire de son lycée.
- Si on veut aller directement à l'Université, il n'y a plus de sectorisation : les 3 Académies d'Ile de France Créteil, Paris et Versailles se sont engagées dans la procédure d'admission sur le même site que les prépas www.admission-postbac.fr, où on peut rentrer 12 vœux à l'Université.

Il faut aller aux Journées Portes Ouvertes (voir liste sur notre site) et lorsque vous saisissez vos vœux concernant l'entrée dans une filière universitaire, vous pourrez solliciter son avis sur vos chances de réussir dans cette filière ; les enseignants vous conseilleront au vu de vos notes et des informations que vous voudrez bien leur communiquer pour apprécier votre dossier. Vous pourrez consulter la réponse sur APB et demander un entretien. Le conseil donné est consultatif, vous serez libre de votre choix définitif lors du classement de vos vœux.

Inscription dans des Universités sélectives (Dauphine, Double Coursus ...)

Il faut s'inscrire en téléchargeant directement un dossier sur le site de la fac choisie (Dauphine : à partir du 10 février 2014). Attention à bien respecter les dates, et préparer des lettres de motivation. Des informations sont fournies sur le site www.admission-postbac.fr en haut à droite dans la rubrique détails.

10 . INSCRIPTION EN MÉDECINE

Pour la médecine, les inscriptions se font aussi sur le portail APB avec un vœu générique en choix n°1 **médecine Ile de France**, puis il faudra hiérarchiser 4 vœux d'UFR parmi les 7, et attendre en août la réponse.

11 . INSCRIPTION EN ARCHITECTURE

Depuis 2010, elles se font sur le site www.admission-postbac.fr comme les prépas.

Il est fondamental d'aller aux Journées Portes Ouvertes des Ecoles, et se signaler auprès d'elles. Il faut aller voir les liens internet de la rubrique **détails** qui apparaissent sur le site Admission Postbac à droite dans la liste des formations. Ces liens sont disponibles dans les résultats **Recherche de formation**.

Le candidat sera jugé sur son niveau de culture générale et scientifique nécessaire pour suivre un enseignement supérieur, attesté par les notes et appréciations du livret scolaire, assujéti à l'obtention du baccalauréat et sur son intérêt pour les études d'architecture, exprimé dans une lettre de motivation.

12 . INSCRIPTION À SCIENCES-PO

Le dossier d'inscription est à retirer en ligne uniquement jusqu'au 3 janvier 2014 sur www.admissions.sciences-po.fr

Les écrits auront lieu les 1er et 2 mars 2013, les oraux du 26 mai au 13 juin, et les résultats seront publiés fin juin, c'est à dire trop tard pour renoncer à ses vœux sur APB, et laisser les places à d'autres...